

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2011**

**PRESENTS** : Pierre MUEL, Maire, Jacky MERY, Jacqueline LEGAY, Michel SCHNEIDER, Adjoints,  
Pierre MAUCOURT, Nathalie SIEFERT-BERTRAND, Jean-Pierre FRANCOIS, Robert ADAM, Laetitia SENAND, Thierry TRESSE, Christine RASMUS, Conseillers.

**ABSENTS EXCUSES** : Pascal THIERY qui donne procuration à Pierre MAUCOURT, Damien JASPARD.

**ABSENTS NON EXCUSES**: NEANT.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de séance du 14 Avril 2011 qui est adopté à l'unanimité.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement.

Monsieur Robert ADAM est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le maire propose d'ajouter deux points à l'ordre du jour, ce que le Conseil accepte à l'unanimité :

- aménagement des "blockhaus" le long du chemin piétonnier
- location de la Grange de Vezon.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **239. RENOUVELLEMENT DES BAUX DE LOCATION DES TERRES COMMUNALES**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que suite à la cessation d'activités de Monsieur Patrick SAMSON, son repreneur, Monsieur Damien GRANDIDIER, sollicite de la Commune la reprise du bail de location à son nom des terres, soit 10ha 28a , précédemment louées à Monsieur Patrick SAMSON.

La reprise du bail est approuvée à l'unanimité.

A cette occasion un état des baux de location des terrains communaux à des agriculteurs est présenté à l'Assemblée par Monsieur le Maire.

#### **240. DECISION MODIFICATIVE N° 1 M14 2011**

Monsieur le Maire soumet au Conseil sur proposition de Monsieur le Trésorier, de procéder à la modification budgétaire suivante :

c/775 - 100 000

par diminution de l'excédent budgétaire prévisionnel de fonctionnement.

La décision modificative n° 1 est adoptée à l'unanimité.

#### **241. ACQUISITION DE MATERIEL**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jacky MERY, premier Adjoint, en charge du dossier d'acquisition d'une balayeuse adaptable au tracteur communal.

Il est préalablement rappelé que le coût du balayage est de l'ordre de 2000 €/ an pour 4 passages le long de la voirie communale.

Après consultation de plusieurs fournisseurs Monsieur MERY propose l'acquisition d'une balayeuse, adaptée aux besoins, au prix de 5 348 € HT selon devis de la Sté ROCHA.

Après discussion, l'acquisition de la balayeuse proposée est approuvée à l'unanimité. Cette dépense sera affectée en investissement sur le programme « Acquisition de matériel ».

**242. AMENAGEMENT DES BLOCKHAUS SITUES LE LONG DU CHEMIN PIETONNIER**

*Le coût de la réalisation et de la mise en place des panneaux, conçus en partie par les enfants du CM2 de l'école de Marieulles, est de 1 500 € HT. La décision par le Conseil Municipal d'allouer cette somme permettra de solliciter une subvention.*

*Après discussion, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'allouer 1 500 € pour l'aménagement des blockhaus.*

**243. LOCATION DE LA GRANGE DE VEZON**

*Après réalisation des travaux de rénovation de la toiture, Monsieur le Maire propose de louer la Grange de Vezon, à titre précaire et révocable.*

*Après discussion, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de mettre en location en l'état, avec possibilités d'aménagements à la charge du locataire, la Grange de Vezon, à titre précaire et révocable, au prix de 180 € par mois.*

*Les éventuels candidats se feront connaître en mairie.*

*Monsieur le Maire vérifie les obligations légales notamment en matière de publicité.*

**DIVERS**

*Monsieur le Maire fait état :*

- *de la proposition de la société FRANCE CRYPTAGE de sécuriser les données informatiques de la commune via Internet au prix de 27 € par mois. Il n'est pas donné suite à cette proposition.*
- *de la visite de M. Weiten, Président du Conseil Général, à l'occasion de sa rencontre avec les élus du canton de Verny. Après s'être rendu sur le chantier de l'Ensemble Educatif des Côtes, il confirme son soutien à l'opération.*

*Après un tour de table, la séance est levée.*

*Marieulles, le 26 Mai 2011*

*Le Maire,*

*P.MUEL*